



**16<sup>ème</sup> tournoi du Pays du Velay.**  
**Règlement intérieur.**  
20 et 21 MAI 2017

**Article 1 :**

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs Non Classés, P, D, R, N3 et N2 licenciés dans des clubs affiliés à la fédération française de badminton, en règle avec celle ci et en possession de leur licence pour la saison en cours.

**Article 2 :**

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement, en accord avec le juge arbitre, et ce dans l'intérêt du tournoi.

Le comité d'organisation dégage sa responsabilité en cas de perte ou de vol pendant toute la durée du tournoi.

**Article 3 :**

Le juge arbitre du tournoi est Véronique MARESCA. Le juge arbitre adjoint est Mathieu DELABRE

Leurs décisions sont sans appel.

**Article 4 :**

L'inscription et la participation au tournoi supposent la pleine et entière acceptation du présent règlement.

**Article 5 :**

Les règles officielles du guide du badminton 2016-2017 sont applicables au tournoi. Le règlement général des compétitions à jouer sert de référence à son organisation.

**Article 6 :**

Tout participant doit avoir acquitté son droit d'inscription auprès du CBBCHL et présenter à son arrivée sa licence compétition à la personne déléguée à cet effet par le juge arbitre.

**Article 7 :**

Les catégories ouvertes sont le Simple Dame, Simple Homme, Double Dame, Double Homme et Double Mixte dans les séries N2, N3, R, D, P.

Chaque participant pourra s'inscrire dans 2 tableaux maximum (3 tableaux dans la série N).

Tout joueur peut s'inscrire dans deux séries différentes.

Les séries ouvertes sont : (P) (D) (R) (N)

ATTENTION :

- Un joueur pourra faire 3 tableaux s'il s'inscrit en N pour les 3 tableaux.
- Hormis ce cas, aucun joueur n'est autorisé à s'inscrire à la fois en simple ET en mixte.

Les simples se dérouleront en poules puis en élimination directe.

Les doubles se dérouleront en poules puis en élimination directe **ou** uniquement en élimination directe si le nombre d'inscrits est trop important.

**Les simples et les mixtes se joueront le samedi. (début des matches 8h)**

Certains tableaux et séries pourront être réunis ou annulés si le nombre d'inscrits est insuffisant.

**Article 8 :**

Les matchs se dérouleront en auto arbitrage (sauf cas particulier et demande à la table de marque).

Les finales pourront éventuellement être arbitrées par des personnes désignées par le juge arbitre.

**Article 9 :**

Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou à la table de marque sont indicatifs.

Les joueurs devant quitter le gymnase le feront avec l'accord de la table de marque et du juge arbitre.

Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom sera éliminé 5 minutes après le 3<sup>ème</sup> appel.

Le temps de repos entre deux matchs est 20 minutes.

A partir de l'appel de son nom, chaque joueur aura 3 minutes pour tester les volants et s'échauffer (les volants seront testés **AVANT** l'échauffement).

**Article 10 :**

Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points.

**Article 11 :**

Les matchs débuteront 3 minutes après l'appel des joueurs (ce délai comprend l'arrivée sur le terrain et l'échauffement et le test des volants).

**Article 12 :**

Un volant touchant le plafond sera remis une fois au service et faute pendant l'échange.

**Article 13 :**

Les volants sont à la charge des joueurs.

Les volants officiels sont les YONEX Mavis 500 pour les non classés et les BABOLAT GRADE 4 pour les classés.

**Article 14 :**

Le nombre de joueurs est limité à 200. En cas de surnombre la date d'inscription sera prise en compte (cachet de la poste faisant foi).

**Article 15 :**

Le montant de l'inscription est fixé à 14 Euros pour un tableau et 17 Euros pour deux tableaux et 18 € pour 3 tableaux.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement.

La feuille d'inscription doit être renvoyée avec son règlement (chèques libellés à l'ordre de CBBCHL) à :

**Mathieu THOMAS  
2 Avenue de l'Ermitage  
Résidence Le Millenium  
43000 ESPALY SAINT MARCEL**

**La date limite d'inscription est fixée au 10 MAI 2017 (cachet de la poste faisant foi).**

Pour tout renseignement, contacter Mathieu THOMAS au 06-86-94-87-52 ou [tournoiduvelay@gmail.com](mailto:tournoiduvelay@gmail.com)

